

GiP LITTORAL  
2030



BILAN D'ACTIVITÉS  
2021



### Un nouveau format de rapport d'activités

Le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine, depuis sa création, présente le bilan de l'année écoulée lors des instances de fin d'année.

Dans le cadre de Littoral 2030, pour la première année d'exécution du projet : 2021, il a été décidé de poursuivre cette habitude.

Il publie donc un rapport d'activités en ligne comprenant des éléments de présentation du GIP, de son rôle, de sa vie institutionnelle et une synthèse de l'activité avec des zooms sur les travaux principaux.

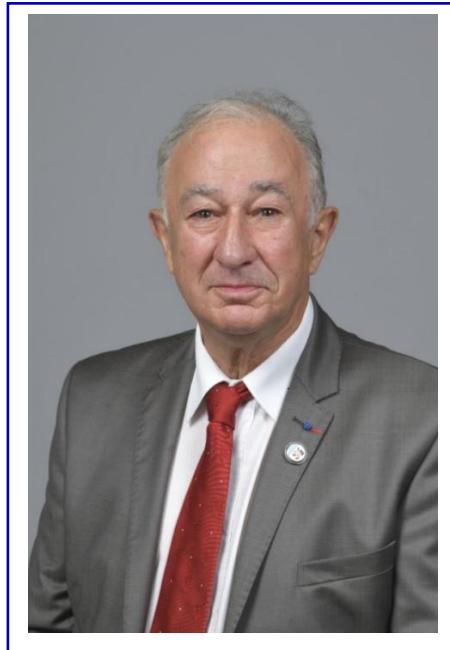


## Table des matières

Table des matières .....	3
Partie 1 Présentation générale du fonctionnement du GIP Littoral.....	4
Le mot du Président du Conseil d'administration Henri Sabarot.....	5
Les membres .....	6
Les missions .....	7
Les instances.....	7
Les outils .....	8
Les temps forts de 2021.....	9
2021 en chiffres.....	10
Partie 2 Les travaux en 2021 .....	11
Connaissances et données.....	12
Accompagnement des projets des territoires .....	17
Coordination et partage.....	25
Annexe 1 Instances et équipe.....	26
Annexe 2 Ordre du jour des instances en 2021 .....	28

**Partie 1**  
**Présentation générale**  
**du fonctionnement du GIP Littoral**

## Le mot du Président du Conseil d'administration Henri Sabarot



A l'issue d'une première année de fonctionnement dans le cadre de la convention constitutive modifiée pour intégrer l'ensemble des départements et des intercommunalités du littoral régional, et renouvelée jusqu'en 2030, je suis heureux de m'adresser à vous pour introduire le bilan du travail effectué en 2021 par le GIP Littoral en Nouvelle-Aquitaine.

Les instances ont été installées et intègrent désormais les élus intercommunaux, départementaux et régionaux désignés à la suite des élections de 2020 et 2021. Conformément à la convention constitutive du groupement, le représentant désigné par le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine pour siéger au Conseil d'administration du GIP Littoral en assure la présidence. L'Assemblée plénière du Conseil Régional réunie le 19 juillet 2021 a approuvé ma désignation.

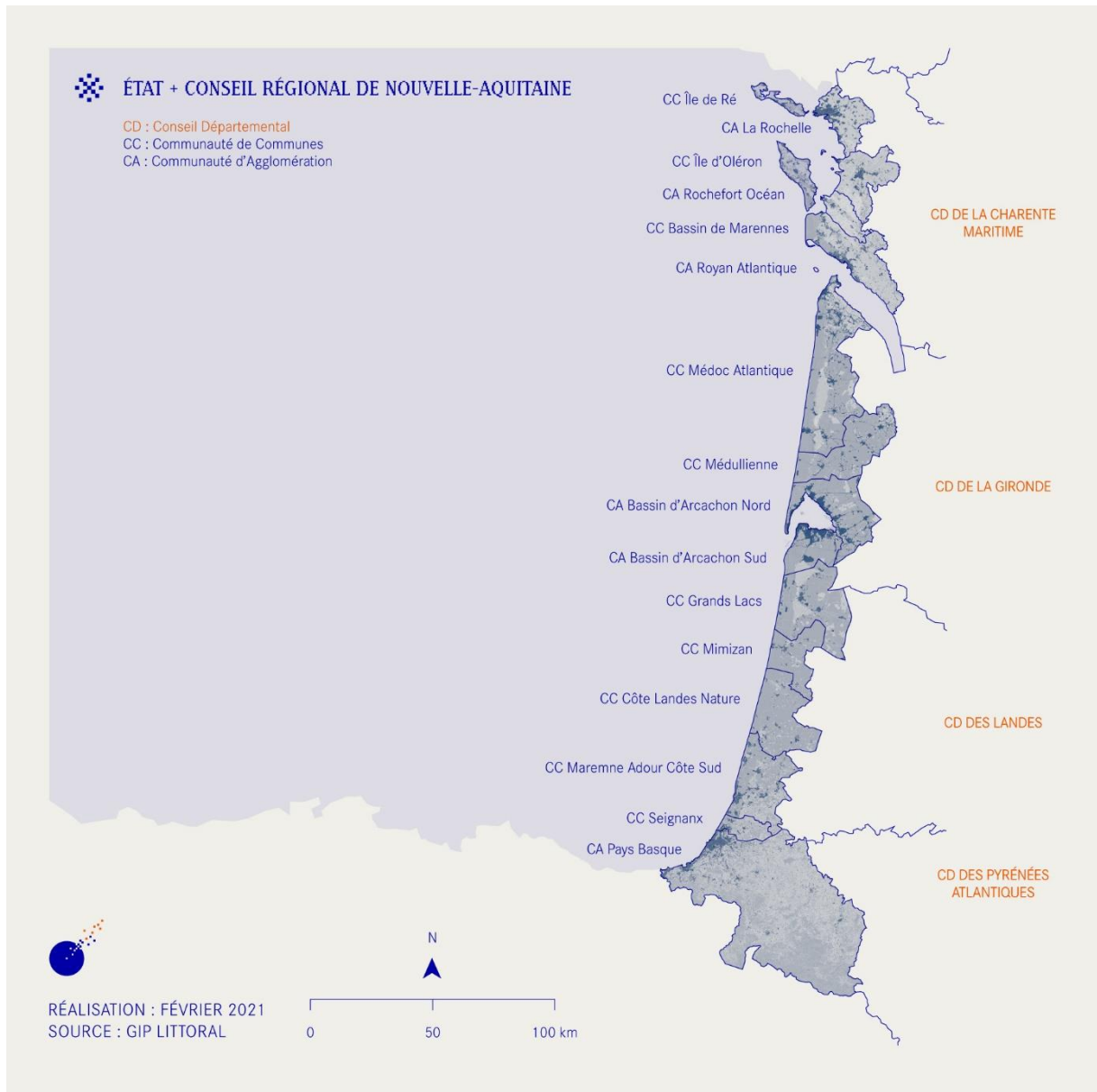
Mesurant la grande qualité du travail effectué par les membres du groupement depuis 2009, en lien avec leurs partenaires, je souhaite saluer en particulier l'investissement du précédent Président Renaud LAGRAVE, qui a conduit à des résultats reconnus en région et au-delà.

**Avec la même volonté de bonne collaboration et d'efficacité, je souhaite travailler dans la continuité pour mettre en œuvre le projet Littoral 2030, feuille de route de l'action du GIP.** Le sous-titre du projet Littoral 2030 est « Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine.

Les projets qui permettront une telle réussite se multiplient, et le GIP Littoral, sous la responsabilité de ses instances, continuera à les accompagner à toutes les étapes : de la définition des besoins à la réalisation opérationnelle.

## Les membres

Le Groupement d'Intérêt Public est une formule juridique qui, de par ses statuts, permet d'institutionnaliser un partenariat entre l'Etat, la région, les départements et les intercommunalités littorales, dans le respect des compétences de chacun et pour la mise en œuvre de missions d'intérêt général.



## Les missions

Avec un littoral long de 970 km et 4 îles, le littoral en Nouvelle-Aquitaine est un espace emblématique qui se distingue par la qualité de ses paysages et du cadre de vie qu'il offre. Considéré dans l'enveloppe géographique des intercommunalités, le littoral regroupe 1 017 597 habitants en 2020, sur une épaisseur variable de 30 à 50 km le long de l'océan Atlantique. Fragile et fortement attractif, le littoral est un espace où se déploient des politiques d'aménagement et de gestion spécifiques. L'ambition du GIP Littoral et de ses membres est de porter un projet de transition pour l'ensemble du littoral régional de Nouvelle-Aquitaine.

Le GIP est tout d'abord un outil de réflexion, de coordination et d'appui à la préservation, l'aménagement et la gestion des espaces littoraux. Il permet de renforcer la cohérence des programmes d'actions locales et les partenariats, ainsi que l'expertise sur les démarches à engager. Il peut être mobilisé par l'ensemble de ses membres, acteurs du littoral.

Le GIP Littoral réalise ses missions dans le cadre d'une stratégie partagée pour un développement durable, équilibré et solidaire du littoral régional : le projet **Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine**. Afin de mettre en œuvre ce projet, le GIP offre à l'ensemble des membres du groupement un dispositif d'expertise et d'appui technique, un relais vers les centres de ressources existants sur les différentes questions relatives au littoral.

## Les instances

### Conseil d'administration et Assemblée générale

Au-delà de l'administration de l'activité du groupement, chaque réunion des instances décisionnelles est mise à profit pour informer les membres et débattre sur des sujets d'intérêt pour le littoral régional. Ils sont traités en questions diverses et permettent régulièrement d'inviter un partenaire ou un expert extérieur afin d'enrichir les discussions.

### Conseil d'orientation

Les membres du Conseil d'Orientation sont directement associés aux chantiers du GIP Littoral dans le cadre du comité de pilotage des études. Ils peuvent être consultés sur les orientations annuelles à adopter.

### Groupe technique

Il réunit les représentants techniques des collectivités membres et les services de l'Etat. Le groupe technique du GIP Littoral Aquitain est consulté systématiquement avant les réunions du Conseil d'Administration ou de l'Assemblée Générale. C'est l'instance technique de pilotage de l'activité du GIP Littoral Aquitain.

La composition des instances et de l'équipe technique figure en annexe.

# Les outils

## — LA BOÎTE À OUTILS —

1  
v



### CONNAISSANCES & DONNÉES

- Réalisation d'études de portée régionale
- Accompagnement des territoires à l'élaboration des outils de planification (SCOT, PLUi...)
- Suivi des démarches de planification (SRADET, DSF...)
- Accompagnement de projets innovants

# trait de côte # démographie  
# évolution des espaces naturels agricoles et forestiers du littoral  
# occupation du sol # tourisme # capacité d'accueil  
# foncier hôtellerie de plein-air # postes de secours

#### — RÉFÉRENCES —

Etude Démographie / Données sur l'occupation du sol /  
Etude sur les espaces naturels, agricoles et forestiers /  
Guide régional du surf...

2  
v



### ACCOMPAGNEMENT À LA CONSTRUCTION DES PROJETS DU TERRITOIRE

- RÉFÉRENTIEL D'AMÉNAGEMENT  
& DE GESTION DURABLES DU LITTORAL**
- Définition des cadres régionaux d'intervention
- Accompagnement à la définition des besoins
- Rédaction de cahiers des charges
- Accompagnement des études préalables et opérationnelles
- Accompagnement à la recherche de financements

# gestion des risques  
# aménagement durable du littoral  
(territoires - plages - espaces naturels fréquentés...)

#### — RÉFÉRENCES —

Stratégie régionale de gestion de la bande côtière /  
Dossier de candidature Aménagement durable /  
Schéma régional Plans plages / Cahiers des charges...

3  
v



### COORDINATION & PARTAGE

- Animation de groupes techniques et de réseaux d'acteurs
- Organisation de journées thématiques
- Veille technique et réglementaire
- Suivi des cadres financiers
- Partenariats : Banque des Territoires, GIP ATGeRI, Conservatoire du littoral, ADI, ONF, BRGM, OCA...
- Relations avec le milieu de la recherche et le monde de l'économie



## Les temps forts de 2021

En une page, aperçu rapide des étapes importantes franchies par les projets accompagnés ou portés par le GIP Littoral

### Janvier 2021

Lancement du 1<sup>er</sup> ADS en Charente-Maritime à Saint-Palais-sur-Mer

### Février 2021

Diffusion du Carnet de Bord « Mobilités : changer de modèle », produit lors de la journée thématique organisée en partenariat avec le Syndicat Mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités

### Mai 2021

Parution du document Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine, envoi aux membres

Lancement des projets ADS à Biscarrosse, Les Mathes-La-Palmyre

### Juin 2021

Diffusion du carnet de bord issu du Webinaire Plages

Lancement des projets ADS à Vendays-Montalivet et Nord Médoc (Soulac-sur-Mer, Le Verdon, Talais, Grayan-et-l'Hôpital).

### Juillet 2021

Lancement de la phase 2 du diagnostic de sensibilité à l'érosion sur le littoral de Charente-Maritime

### Septembre 2021

Mise en ligne et partage du nouveau site internet pour une meilleure diffusion des informations sur les ressources et les projets

Lancement de l'étude sur l'aléa érosion 2100 ans de l'agglomération Pays Basque

### Octobre 2021

Signature du PPA de Saint-Jean-de-Luz

### Novembre 2021

Passage de la stratégie locale de gestion de l'érosion de la communauté de communes de l'île d'Oléron en Comité régional de suivi des stratégies de gestion de la bande côtière

Lancement du projet ADS de Lège-Cap-Ferret

### Décembre 2021

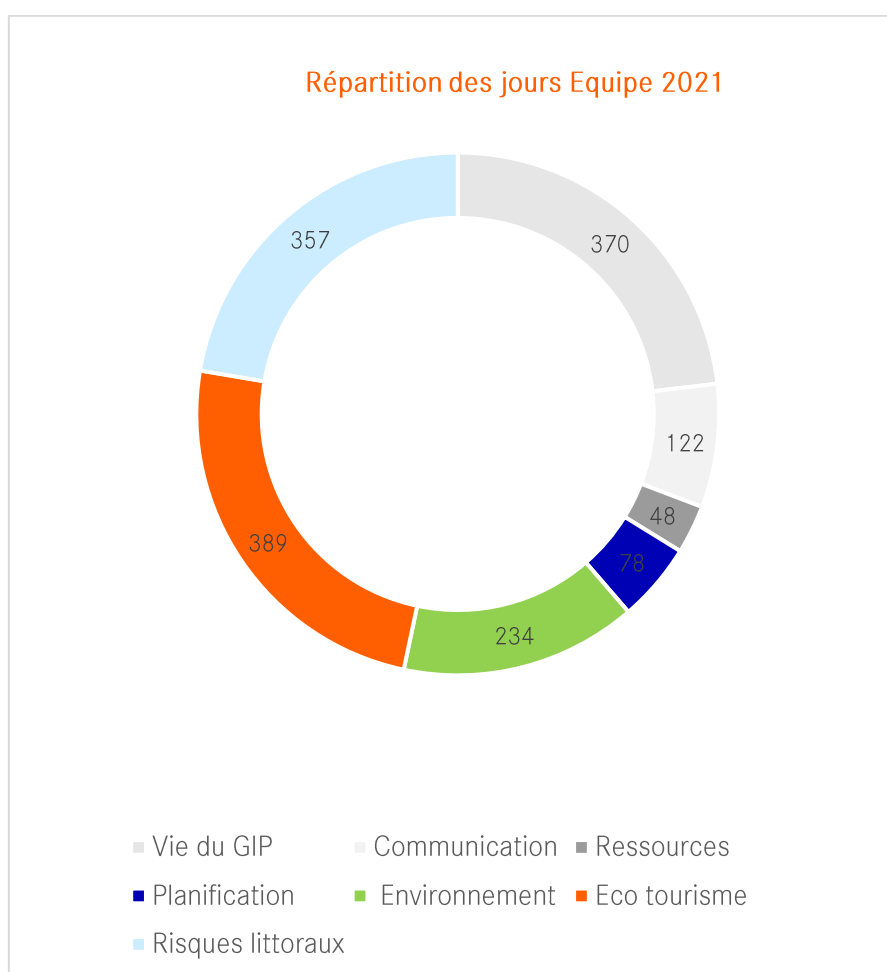
Signature du PPA de Lacanau

Lancement de la stratégie locale de gestion de la bande côtière de l'agglomération Royan Atlantique  
lancement du projet ADP du massif de la Coubre par la CARA et l'ONF

## 2021 en chiffres

### Budget 2021

Dépenses		Recettes	
Personnel	497 300 €	Cotisations	620 000 €
Services extérieurs	353 000 €	Subventions	304 500 €
Autres chapitres	73 700 €		
<b>Total</b>	<b>924 000 €</b>	<b>Total</b>	<b>924 000 €</b>



## Partie 2

### Les travaux en 2021

La partie « les travaux en 2021 » décrit l'activité annuelle du groupement, sous la forme d'une présentation synthétique d'un nombre ciblé de projets. Elle ne décrit pas de façon exhaustive l'activité du groupement et **permet d'embrasser le type d'actions menées et la cohérence du programme en quelques pages.**

Les projets qui y figurent sont ceux qui ont le plus occupé l'équipe technique, ou bien ceux qui sont passés par des étapes significatives ou marquantes en 2021.

Les projets sont regroupés dans les trois catégories de la boîte à outils du GIP Littoral : Connaissances et données, Accompagnement à la construction de projets de territoire, Coordination et partage.

# Connaissances et données

## La démarche Capacité d'Accueil

La capacité d'accueil et de développement des territoires littoraux est inscrite dans la Loi Littoral, pour autant elle est perçue comme une notion aux contours flous, sans définition précise et dont l'appréhension dans les documents d'urbanisme est complexe. En parallèle, le renouveau des cadres réglementaires et stratégiques en matière d'aménagement du territoire (application du SRADDET, Objectifs Zéro Artificialisation Nette) ainsi que la montée des risques naturels littoraux et plus globalement les impacts du changement climatique sur l'organisation des territoires, placent la notion de capacité d'accueil au cœur des discussions.

Le GIP Littoral a donc engagé une réflexion sur la notion de Capacité d'accueil. Elle répond à un besoin commun, pour les services de l'Etat ainsi que pour les Collectivités et structures porteuses de Scot / PLU(i), d'instaurer un cadre de discussion et de partage à l'échelle régionale sur cette thématique. La feuille de route a été validée par les membres du Conseil d'Administration du GIP Littoral, le 17 novembre 2020.

La réflexion vise à produire un outil méthodologique permettant de mieux appréhender la notion de capacité d'accueil dans les documents de planification et d'urbanisme (Scot et PLU(i)). L'objectif est de pouvoir aider les collectivités à identifier les thématiques et les outils pour améliorer la prise en compte de la capacité d'accueil, tant d'un point de vue méthodologique qu'organisationnel, en vue de porter et sécuriser un projet de territoire partagé et en cohérence avec ses ressources, ses vulnérabilités et ses spécificités.

La mission s'articule autour de 3 axes de réflexion :

- Analyse de la prise en compte de la capacité d'accueil dans les documents d'urbanisme (Scot et PLU(i)) au travers de retours d'expériences sur les territoires littoraux de Nouvelle-Aquitaine
- Etat de l'art et analyse des méthodes existantes pour l'évaluation de la Capacité d'accueil d'un territoire / capacité d'accueil d'un site
- Analyse de l'évolution de la jurisprudence sur la notion de capacité d'accueil dans les Scot et PLU(i) et préconisations.

Depuis le 1er semestre 2021, de nombreux échanges, basés sur une grille d'entretien, avec les porteurs de Scot et de PLU(i) ont permis de recenser et d'analyser les pratiques existantes mais aussi d'exprimer les attendus des territoires sur la manière d'appréhender la notion de capacité d'accueil au regard d'un contexte actuel qui nécessite de prendre en compte les impacts du changement climatique et les récentes évolutions règlementaires et législatives. En parallèle, des réflexions sur les principales questions que les porteurs de documents d'urbanisme doivent se poser en matière de capacité d'accueil de leur territoire (adaptation de la méthode Évaluation de la Capacité d'Accueil et de Développement - ECAD - en lien avec les spécificités littorales de Nouvelle-Aquitaine) sont en cours, visant une approche partagée et harmonisée de la Capacité d'accueil dans les documents d'urbanisme. La mission d'expertise juridique sur la jurisprudence, lancée fin septembre 2021 avec l'appui du Cabinet d'avocat LGP, apportera ses premiers enseignements d'ici la fin de l'année.

Date de démarrage du projet **février 2021**

Date prévisionnelle de fin du projet **juin 2022**

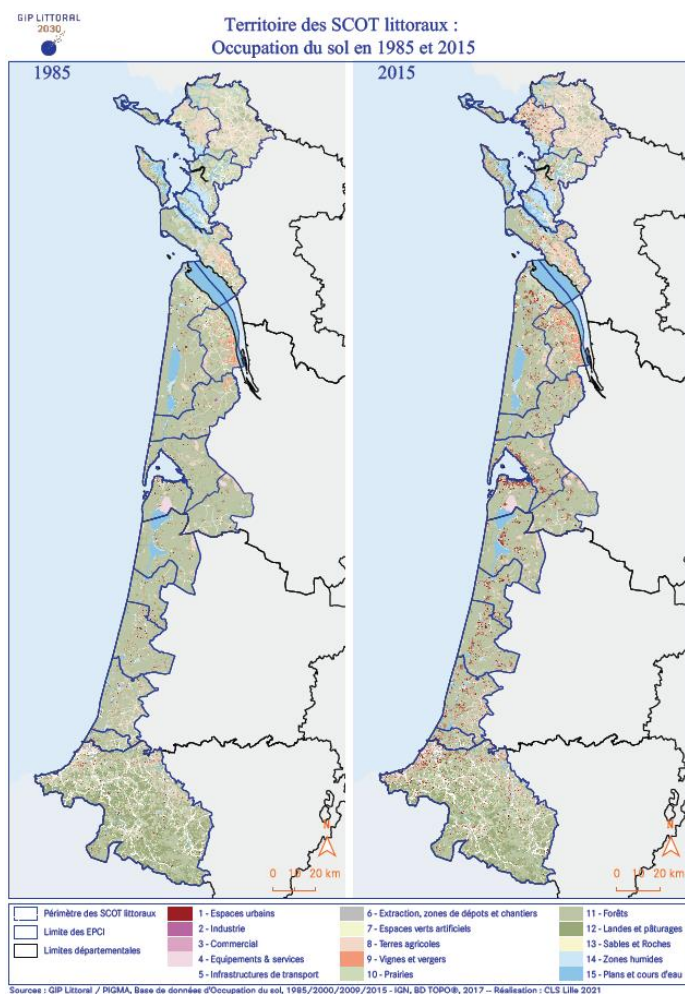
Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **15 000 €**

Temps passé 2021 **36 jours**

## Etude sur l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF)

Depuis 2018, le GIP Littoral a lancé une étude sur l'évolution des espaces naturels, agricoles et forestiers (étude ENAF) du littoral de Nouvelle-Aquitaine. Cette étude vise à permettre une meilleure compréhension des évolutions des espaces NAF, afin de pouvoir accompagner les territoires dans leurs réflexions et leur fournir des données objectives liées à l'occupation du sol.

Cette étude, qui porte sur le territoire des SCoT littoraux de Nouvelle-Aquitaine (environ 12 000 km<sup>2</sup>), se déroule en plusieurs étapes. Dans un premier temps, l'objectif a été de cartographier l'occupation du sol en se basant sur une photo-interprétation d'images satellitaires. Cet exercice est aujourd'hui réalisé et l'occupation du sol a ainsi pu être cartographiée sur 4 millésimes : 1985, 2000, 2009 et 2015.



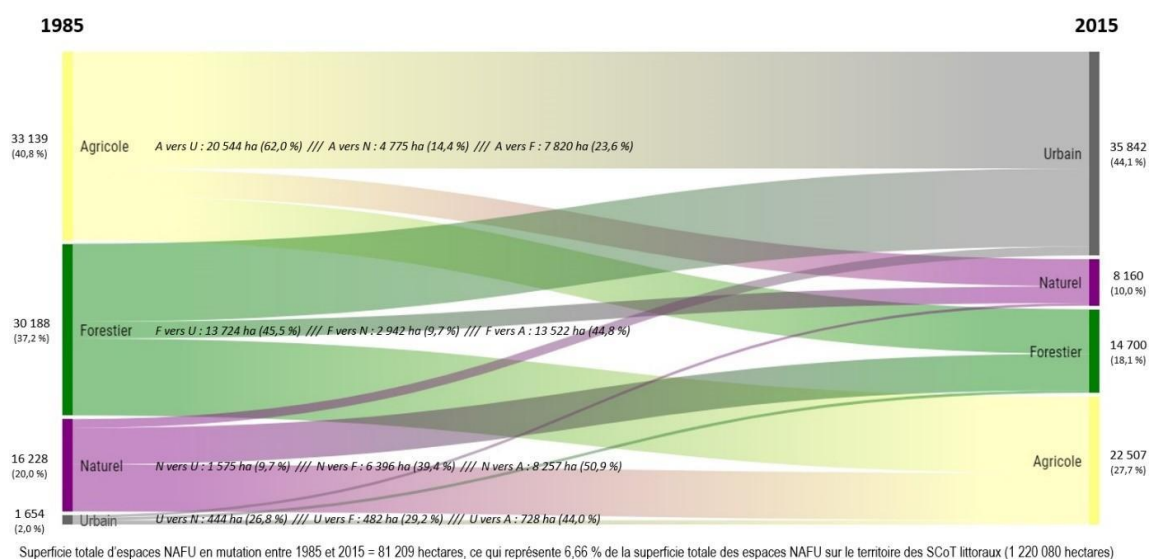
Les données d'occupation du sol sont consultables en visualisation directe sur la plateforme régionale PIGMA et mises à disposition gratuitement en téléchargement pour l'ensemble de la sphère publique via la signature d'une convention partenariale avec le GIP ATGeRi. Elles constituent une ressource mobilisable dans le cadre de l'élaboration ou la révision de documents de planification (SCoT, PLU(i)).

Suite à cette importante phase de production de données (base de données cartographiques décrivant l'occupation du sol en 61 niveaux de nomenclature, sur 4 millésimes différents), vient l'étape de leur analyse et de l'interprétation des résultats. Ces données permettent de quantifier et localiser les évolutions intervenues dans l'occupation du sol sur une période de 30 années (1985-2015).



Le GIP Littoral est accompagné d'un prestataire pour l'analyse et l'interprétation de l'ensemble des évolutions constatées, notamment pour comprendre les phénomènes qui expliquent des changements notables tels que :

- Les évolutions des pratiques de gestion des espaces NAF, à l'image de la modernisation des pratiques agricoles et sylvicoles, qui occasionnent d'importantes modifications dans les paysages au fil des décennies et conditionnent également le niveau de biodiversité ;
- L'influence de l'activité humaine sur les espaces naturels qui modifie parfois de manière très importante la fonctionnalité des milieux (milieux aquatiques et humides par exemple) ;
- L'extension de l'urbanisation : comprendre quels espaces NAF ont été urbanisés et les incidences sur l'environnement (perte de biodiversité, réduction des services écosystémiques rendus par les espaces NAF à l'Homme, etc.).



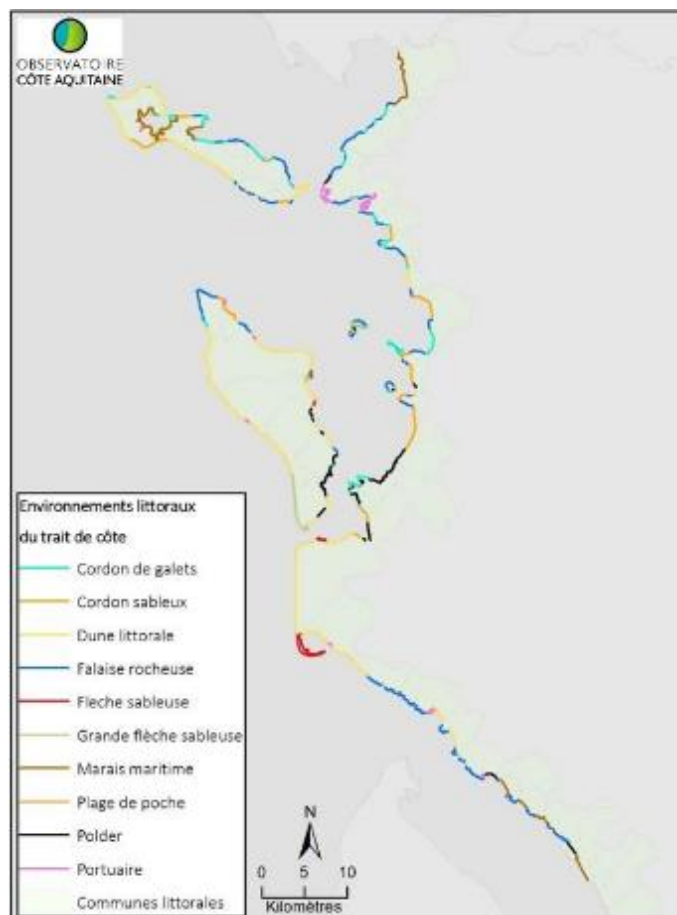
Afin de bien appréhender l'ensemble des phénomènes d'évolutions et de comprendre au mieux leurs causes, le GIP Littoral mène actuellement des entretiens ciblés auprès de plusieurs membres et partenaires du GIP, acteurs de l'environnement et de l'aménagement : services de l'Etat, de la Région, des Départements ; Safer, Office national des forêts, Centre national de la propriété forestière, Agence régionale de la biodiversité, Conservatoire d'espaces naturels, Forum des marais Atlantiques, Union régionale des CAUE (tous membres du groupe technique NAF)... Ces consultations permettent également de réfléchir à la valorisation possible des données de l'étude (diffusion de la donnée cartographique, outils et partenariats à mettre en place) pour améliorer la prise en compte des espaces NAF sur le littoral néo-aquitain.

Date de démarrage du projet **janvier 2018**  
 Date prévisionnelle de fin du projet **mars 2022**  
 Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **230 000 €**  
 Temps passé 2021 **191 jours**

## Sensibilité régionale à l'érosion côtière

Dans le cadre de sa feuille de route « Littoral 2030 - Réussir la transition du littoral en Nouvelle-Aquitaine », le GIP Littoral et ses membres ont souhaité engager l'actualisation du diagnostic régional sur l'érosion côtière. Cette actualisation vise principalement à caractériser l'aléa érosion côtière et à analyser les enjeux exposés sur le littoral de la Charente-Maritime (évaluation de la sensibilité).

Il s'agit d'aboutir à un diagnostic régional homogène à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine et d'identifier les secteurs les plus sensibles à l'érosion côtière en Charente-Maritime, afin d'alimenter les réflexions sur des programmes d'actions locaux à engager. Sur un littoral fortement exposé aux risques côtiers, les interactions avec l'aléa de submersion marine sont étudiées.



L'ensemble de la démarche est piloté par un comité technique composé des services de l'État, de la Région, du Département, des communautés de communes et d'agglomérations littorales de la Charente-Maritime, et des partenaires techniques et scientifiques du projet. Au sein de ce comité technique, un comité scientifique est également sollicité par l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine qui est en charge de la caractérisation de l'aléa.

La caractérisation de l'aléa érosion côtière à l'horizon 2050 en constitue la première étape. Elle a été finalisée à l'été 2021 par l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine.

Elle s'organise de la manière suivante :

- Recueil des études et données disponibles ;
- Cartographie du trait de côte de référence de 2018 et détermination des hypothèses d'évolution au droit des secteurs aménagés ;
- Caractérisation de l'aléa recul du trait de côte sur la base de la connaissance disponible, caractérisation des incertitudes, de l'impact du changement climatique et de l'interaction entre les phénomènes d'érosion côtière et de submersion marine ;
- Projection du trait de côte de référence à l'échéance 2050 (horizon retenu dans le diagnostic régional en 2016).

La projection du trait de côte à l'échéance 2050 ayant été finalisée, le second volet technique du diagnostic a été engagé, ; pour produire l'analyse de la sensibilité des enjeux à l'aléa érosion côtière par le GIP Littoral. Au second semestre 2021, le GIP Littoral a procédé à la caractérisation de la sensibilité du littoral de la Charente-Maritime à l'érosion côtière, à travers une analyse détaillée des enjeux socio-économiques et environnementaux dans la bande d'aléa.

Date de démarrage du projet **septembre 2020**

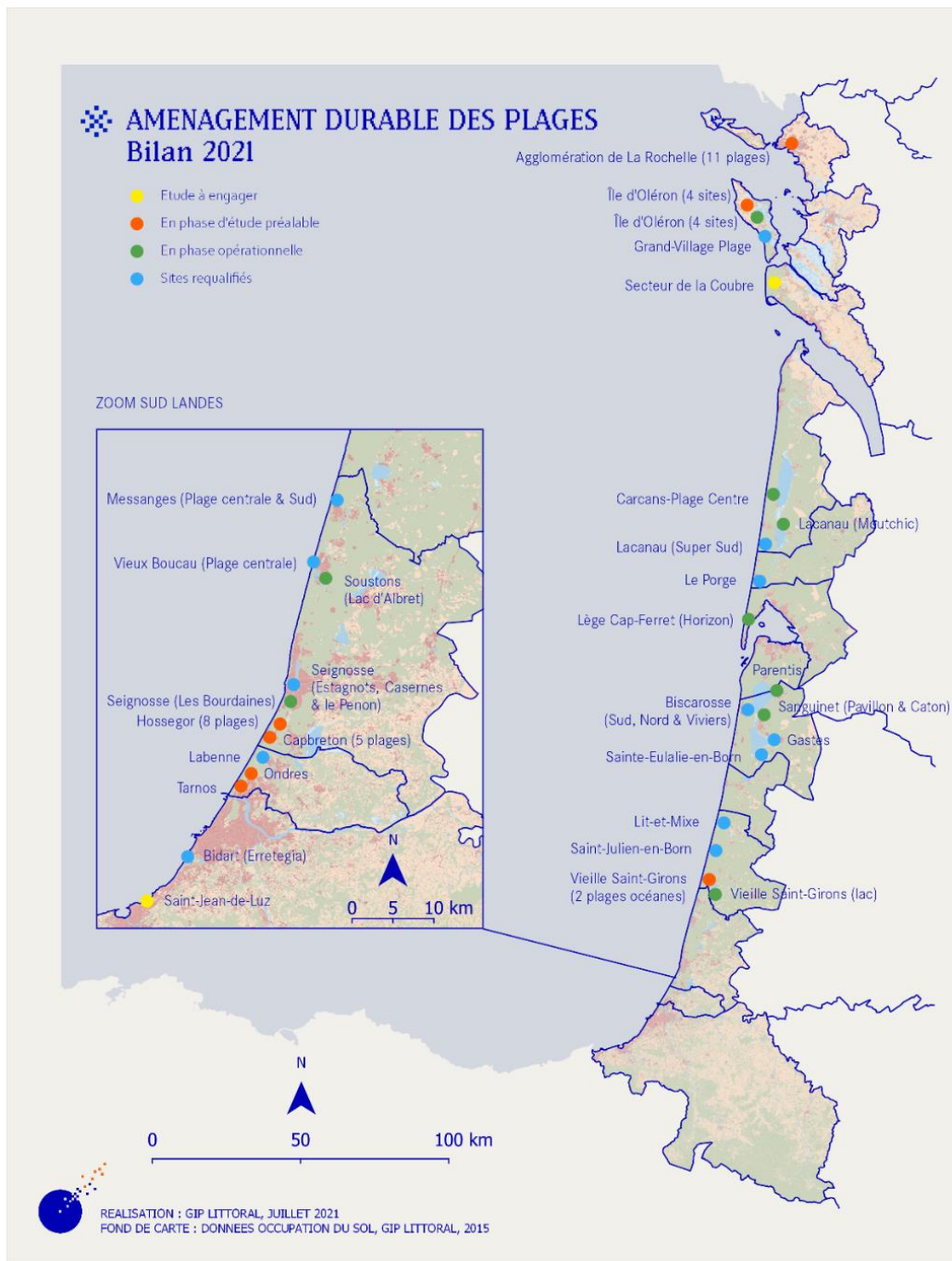
Date prévisionnelle de fin du projet **mars 2022**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2021 **109 jours**

# Accompagnement des projets des territoires

## Etat d'avancement Aménagement durable des plages



Lancement de plusieurs démarches en 2021 : Soorts-Hossegor, Ondres, La Coubre  
Poursuite de l'accompagnement des études en cours, et finalisation de chantier à Vieux-Boucau et Labenne.

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2021 **89 jours**

## Stratégie d'accueil sur les plages de Gironde

La « Stratégie d'accueil des plages de Gironde soumises à pression métropolitaine » a été lancée début 2020. Cette mission d'étude prospective a conduit les partenaires à valider les grands principes d'une stratégie cohérente. Les grands axes de travail adoptés sont les suivants :

- Se doter d'une capacité de mesure de flux pour informer et piloter
- Répondre aux pressions et accompagner les évolutions par la construction partenariale des alternatives en matière d'offre
- Planifier les nouvelles offres de mobilités pour faciliter et fluidifier l'accès et préserver l'environnement
- Anticiper les besoins en matière de nouvelle offre de plage en portant et en incarnant une image nouvelle des plages

Une feuille de route et ses déclinaisons opérationnelles a également été adoptée par le partenariat technique. Parmi les différentes actions repérées, les partenaires ont fait le choix de lancer de manière expérimentale et dès l'été 2021, l'équipement des sites par des outils de mesure permettant de répondre aux différents besoins identifiés :

- Un besoin de connaissance et d'observation objectives des fréquentations
- Un besoin de pilotage et d'aide à la décision pour les collectivités et pour l'ONF
- Un besoin de pouvoir délivrer de l'information aux usagers

Très concrètement, cette 1ère action a permis :

Pour le Porge et Lège Cap Ferret, de produire et utiliser une donnée permettant d'indiquer aux usagers le remplissage des parkings automobiles en temps réel

A Lacanau, de produire et utiliser une donnée permettant de mieux comprendre et gérer les flux sur le territoire et notamment la manière dont ils se répartissent entre le bourg, la plage et les différents secteurs Nord, Centre et Sud de la station balnéaire (par exemple : retarder les départs pour fluidifier les accès routiers en valorisant l'offre alternative aux plages).

Cette expérimentation a confirmé l'opportunité de pérenniser des dispositifs d'information aux usagers.

Date de démarrage du projet **mars 2020**

Date prévisionnelle de fin du projet **février 2022**

Coût prévisionnel total du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **60 000 €**

Temps passé 2021 **14 jours**

## Evaluation d'un plan plage

Dans le cadre de l'évaluation de la politique régionale plans plages, il a été soulevé la nécessité d'évaluer plus régulièrement les sites afin de disposer d'un meilleur suivi des opérations plans plages dans le temps.

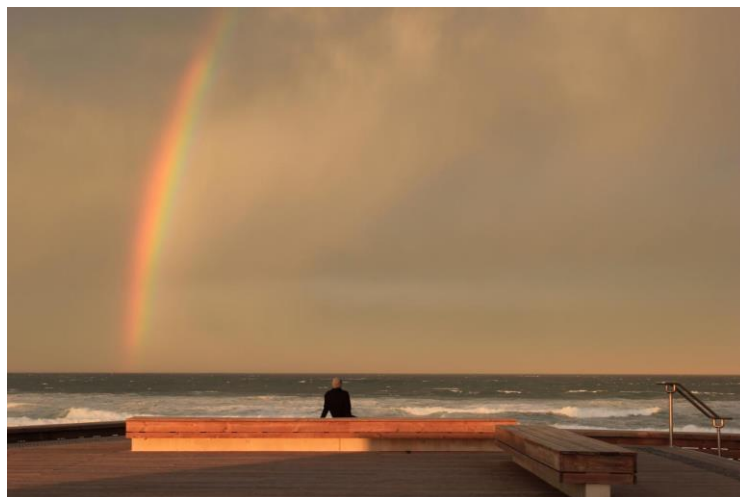
Depuis 2020, une 3ème phase est ainsi prévue dans les cahiers des charges des études préalables : elle définit des indicateurs permettant de disposer d'un état 0 (indicateurs quantitatifs et photothèque)

Il a également été évoqué les sites qui ont fait l'objet des premiers aménagements plans plages sur la période 2010-2020. Les partenaires ont proposé de conduire une première étape de test avec la commune de Saint Julien en Born (plan plage de Contis requalifié en 2012) sur la base d'une étude "Evaluation du programme plan plage " dont le contenu sera le suivant :

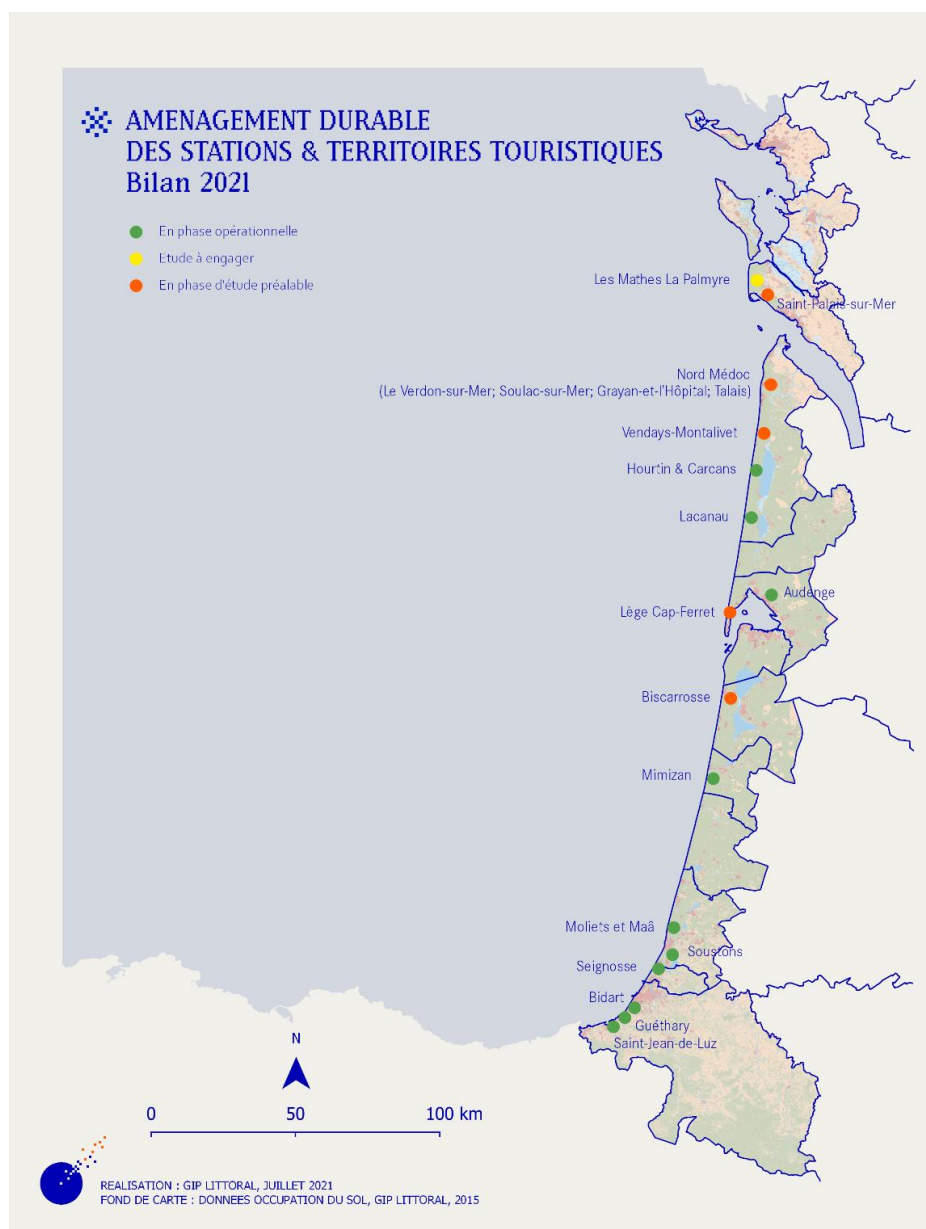
- phase 1 : évaluer l'ensemble des mesures prévues et réalisées dans le cadre du programme plans plages en 2012 (bilan des actions réalisées / analyse des actions non réalisées)
- phase 2 : proposer des mesures visant à corriger / adapter - compléter / finaliser le programme plans plages



Date de démarrage du projet **septembre 2021**  
Date prévisionnelle de fin du projet **juin 2022**  
Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**  
Temps passé 2021 **5 jours**



## Etat d'avancement Aménagement durable des stations et territoires littoraux



Renouvellement de l'accompagnement des études par la *Banque des territoires* (aux côtés des financeurs Etat, Région, Départements): travail en cours sur l'accompagnement de l'autofinancement et du portage financier des projets aux enveloppes les plus importantes (Lacanau, Seignosse).

Lancement de nombreuses démarches en 2021 : Saint-Palais sur Mer, Médoc Atlantique (pour le compte de 4 communes: Soulac-sur-Mer, Le Verdon, Grayan et l'Hôpital, Talais), Vendays-Montalivet, Biscarrosse, Les Mathes-La-Palmyre, Lège Cap-Ferret.

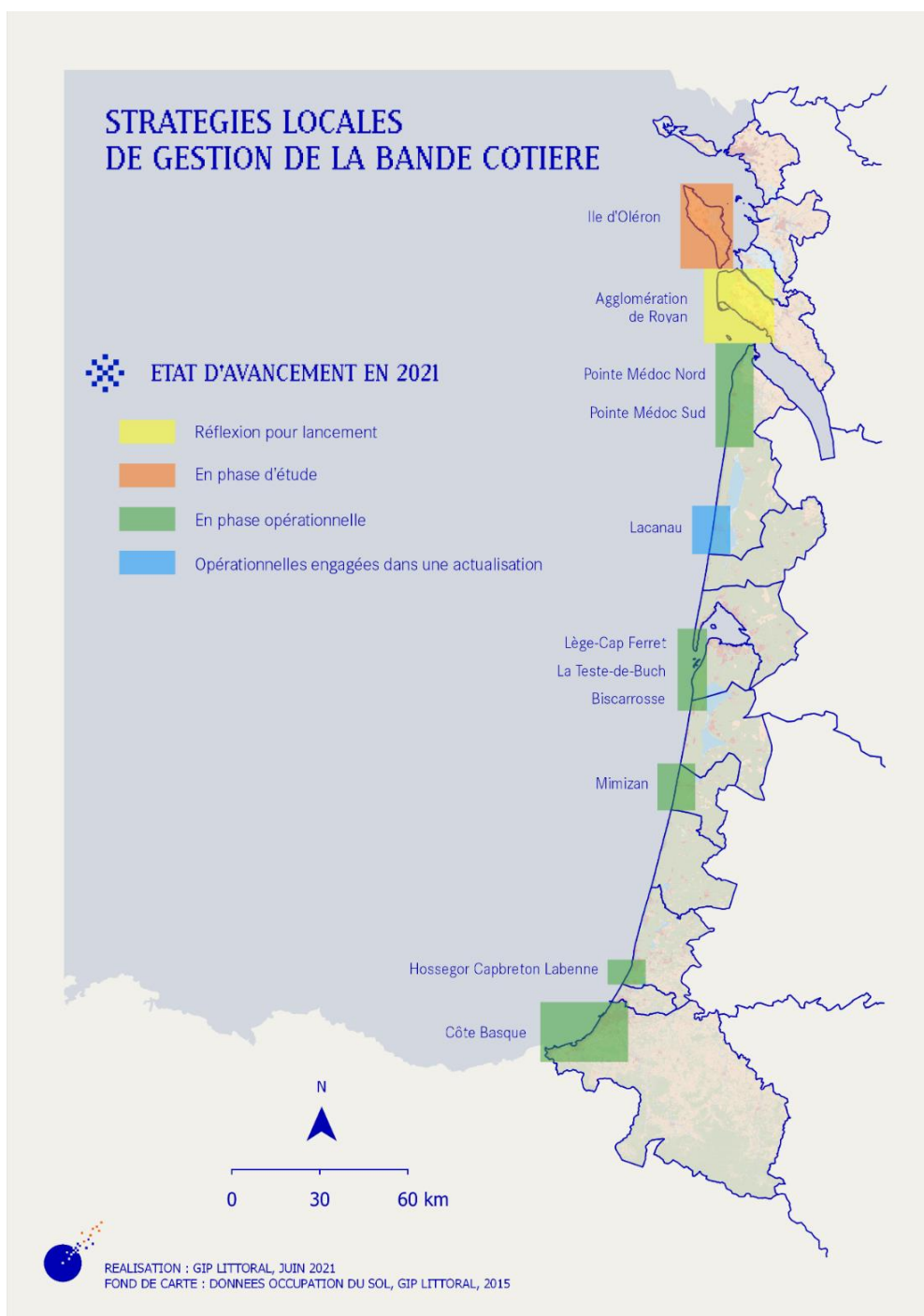
Les dossiers de Lacanau et Saint Jean de Luz ont par ailleurs fait l'objet d'une sélection dans le cadre de l'Appel à projet France Relance et des échanges approfondis ont permis la signature d'un PPA Erosion du trait de côte. Le contenu du projet ADS constitue une part très importante de ces contrats qui s'appuient également sur les SLGBC.

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2021 **229 jours**

## Etat d'avancement Stratégies locales



Suivi et accompagnement des 10 stratégies locales en phase opérationnelle, et suivi des premières démarches de bilan pluriannuel de la stratégie locale (Lacanau, Biscarrosse).

Animation des groupes techniques risques sur les axes opérationnels des stratégies locales.

Les deux pages suivantes décrivent plus en détail deux actions de territoires présentant la particularité d'être les deux premières démarches accompagnées en Charente-Maritime : par la Communauté de communes de l'île d'Oléron et par la Communauté d'agglomération Royan Atlantique (cf. ci-après).

Démarche en **Animation permanente**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2021 **166 jours**

## Stratégie locale de l'Île d'Oléron

L'île d'Oléron, sur les 8 communes la composant, possède un littoral majoritairement naturel présentant une alternance de platiers et petites falaises rocheuses majoritairement dans sa partie nord, de cordons dunaires sableux, prédominants sur sa façade ouest océanique, et de marais principalement situés sur sa façade est donnant sur les pertuis charentais. Les dynamiques sédimentaires et l'érosion sont très fortes dans le sud de l'île, au niveau de Saint-Trojan et du pertuis de Maumusson ; elles sont globalement moins importantes pour le reste de l'île, bien qu'articulées avec le phénomène de submersion marine, ce qui crée par endroits un double aléa littoral. La Communauté de communes est déjà maître d'ouvrage d'un PAPI et est responsable de l'entretien de nombreux ouvrages de protection contre la submersion marine, sujets avec lesquels la stratégie locale de gestion de la bande côtière devra s'articuler.

La Communauté de communes de l'île d'Oléron, sur la base d'un diagnostic hydro-sédimentaire complet à l'échelle de l'île, a entamé le processus de définition d'une stratégie locale dans le but de définir un cadre de gestion pour l'érosion, articulé avec celui de la submersion marine, et d'en définir la gouvernance opérationnelle avec les communes et les partenaires régionaux. L'étude et le programme d'actions ont été finalisés sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2021. L'accompagnement technique du GIP tout au long du projet a pris la forme de participation aux réunions, de production d'avis et de commentaires sur les études et documents reçus, et s'est finalisé avec la production d'une note technique pour débat en Comité régional de suivi des stratégies de gestion de la bande côtière le 5 novembre 2021.

Date de démarrage du projet **septembre 2019**

Date prévisionnelle de fin du projet **octobre 2021**

Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) **0 €**

Temps passé 2021 **25 jours (parmi les 166 jours de suivi des stratégies locales)**

## Stratégie locale de la CARA

La Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA) exerce la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Sur un territoire qui a été fortement impacté par les tempêtes Martin (1999) et Xynthia (2010) le risque de submersion marine est une préoccupation majeure de la CARA qui s'est engagée à définir et à veiller au bon fonctionnement des systèmes d'endiguement ayant un rôle dans la protection des personnes, en lien avec deux Programmes d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI).

Le littoral de l'agglomération royannaise présente une grande diversité d'environnements qui contribuent à sa richesse et à son attractivité. Dans sa partie estuarienne, on retrouve une alternance de falaises rocheuses et de petites plages (conches), tandis que la dune sableuse prédomine sur sa façade océanique, au niveau du massif de la Coubre. Comme souvent à proximité des embouchures d'estuaires, les dynamiques sédimentaires sont fortes et des problématiques d'érosion côtière sont également présentes que ce soit sur les côtes sableuses ou sur les côtes rocheuses.

La sécurité des biens et des personnes et la garantie de la sécurité du public constituent des enjeux majeurs sur les côtes rocheuses et les côtes sableuses de la CARA. En effet, le littoral de la CARA est marqué par une population en constante augmentation et son attractivité est forte, avec une activité touristique et de plein air très importante.

Ainsi, au regard des fortes dynamiques d'érosion identifiées sur la côte sableuse, et des préoccupations grandissantes concernant les risques de mouvements de terrain des falaises abritant des enjeux, la CARA souhaite mettre en place une stratégie locale de gestion de la bande côtière, afin de réduire la vulnérabilité des populations, des biens et des activités à l'érosion côtière. Elle a donc décidé de lancer une étude pour élaborer cette stratégie locale.

L'élaboration de cette stratégie locale doit permettre à la CARA : d'avoir une vision globale de la problématique d'érosion côtière sur son littoral et d'assurer un rôle de coordination ; de partager des objectifs territoriaux avec les communes ; et de définir progressivement les compétences des différents acteurs publics (lien avec la GEMAPI) et privés dans le cadre de la construction d'un programme d'actions.

Cette stratégie locale sera élaborée dans le respect des orientations des stratégies nationales et régionales de gestion intégrée du trait de côte. Des adaptations ont été apportées à la méthodologie régionale pour tenir compte des spécificités du littoral local, de l'étendue de la zone d'étude, et des interactions potentielles avec le risque de submersion marine en Charente-Maritime. Après un travail technique de calage de ces objectifs entre partenaires du projet, la consultation pour retenir un bureau d'étude a été lancée pour sélectionner un prestataire fin 2021.

Date de démarrage du projet <b>décembre 2021</b> Date prévisionnelle de fin du projet <b>avril 2023</b> Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) <b>0 €</b> Temps passé 2021 <b>20 jours (parmi les 166 jours de suivi des stratégies locales)</b>
---

### Espace naturel fréquenté : premier projet

Le besoin de nature ressenti par les populations, ainsi que l'essor de l'écotourisme et des activités de pleine nature, génèrent un attrait grandissant pour les espaces naturels et une fréquentation de plus en plus importante de ces espaces fragiles.

Lorsque la sensibilité écologique des espaces naturels est compatible avec une fréquentation par le public, les gestionnaires doivent répondre à un défi majeur : préserver la valeur écologique, patrimoniale et paysagère de ces sites précieux, tout en conciliant des usages multiples et en accueillant un public croissant, qu'il s'agisse de populations résidentes, d'habitants des agglomérations proches ou de touristes. Cela suppose de qualifier cette sensibilité au préalable.

L'adoption du Projet Littoral 2030, et sa déclinaison en document d'application, met en avant un besoin d'intervention sur les espaces naturels fréquentés pour assurer leur préservation en améliorant et rationalisant l'accueil du public. Afin de contribuer à l'élaboration d'un cadre régional sur ces espaces, un accompagnement technique des projets issus des démarches ADS (Aménagement Durable des stations et territoires touristiques) et des projets engagés sans cadre ADS portés par les membres ou partenaires du GIP Littoral, a été mené sur toute la période 2018-2020 afin de dégager des grandes orientations méthodologiques.

Fin 2020, à partir de ce premier bilan dressé, il est décidé d'engager la rédaction d'un cahier des charges qui s'appuie sur des objectifs et des préconisations partagés par les membres du GIP Littoral, des modalités d'animation et d'accompagnement d'étude partenariale où la dimension participative et citoyenne est au cœur du projet.

Un 1<sup>er</sup> site d'étude a été validé par le Groupe technique du GIP Littoral, il s'agit du projet de "Valorisation des abords de l'étang de Soustons à Azur". Le syndicat mixte Géolandes porte la maîtrise d'ouvrage de l'étude préalable.

Date de démarrage du projet <b>septembre 2021</b> Date prévisionnelle de fin du projet <b>septembre 2022</b> Coût prévisionnel du projet pour le GIP Littoral (dépenses externes) <b>0 €</b> Temps passé 2021 <b>8 jours</b>
---



## Participation aux concertations sur les cadres financiers

L'équipe du GIP a activé tout au long de l'année ses compétences d'animation et d'ingénierie (base de données sur les dossiers en cours de définition et émergents) pour favoriser le financement des études et des projets éligibles au CPER et au FEDER notamment en lien étroit avec les services de l'Etat et de la Région.

Le travail a en particulier consisté en 2021 à mettre à la disposition des services intéressés la base de données sur les projets, ce qui a pu faciliter la prise en compte des enjeux littoraux dans le cadre de la préparation des futurs programmes 2021-2027, ou de la programmation exceptionnelle de moyens en réponse à la crise sanitaire : React UE, France Relance.

La mobilisation a aussi consisté à relire et réagir aux différentes versions de texte de programmation des fonds européens (V1 Feder) dans le cadre de la conférence des partenaires animée par la Région.

# Coordination et partage

## Co-construction et édition : Littoral 2030

Pour faciliter l'action de chacun, les membres et partenaires du GIP ont validé en Assemblée générale en 2020 une feuille de route technique « Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine ». Le GIP Littoral et ses membres ont souhaité que cette feuille de route et les principes qu'elle porte soit déclinés en un document plus communicant qui donne à voir comment des principes en matière d'aménagement et de gestion durable s'appliquent concrètement.

Aménager et gérer durablement, cela veut dire engager des opérations d'aménagement, de développement, de préservation et de gestion que l'on puisse assumer dans la durée, au regard des nécessités environnementales, climatiques, économiques et sociales. Le document produit valorise ainsi de nombreux retours d'expériences de notre territoire.

Par ailleurs, si la nécessité de porter des démarches intégrées et de décloisonner les approches fait consensus, il n'est pas toujours aisé d'appréhender l'ensemble des questions qui se posent sur les territoires littoraux. Chaque sujet revêt une technicité et nécessite de s'appuyer sur des compétences spécifiques. L'objet même du document est donc aussi de servir de guide dans la construction des cadres régionaux puis des projets.

Ce nouvel outil s'adresse donc à l'ensemble des porteurs de projets, à ceux qui les accompagnent, au partenariat littoral dans sa globalité. Il est un outil d'accompagnement des changements en initiant des modèles d'aménagement et d'organisation adaptés aux configurations sociales, culturelles, patrimoniales et économiques en transformation.

## Nouveau site internet

Mis en ligne en 2016, le site du GIP Littoral ne répondait plus aux attentes du groupement, tant en termes d'image (nouvelle charte graphique) qu'en termes d'offres et d'attentes des visiteurs. Il a donc été décidé de repenser celui-ci pour simplifier l'accès à l'information et rendre plus lisibles l'action du groupement pour ses membres et partenaires. L'objectif principal recherché à travers la refonte du site a été de simplifier l'accès à l'information (avec une rubrique ressources complétement repensée), de montrer et valoriser l'accompagnement du GIP et les projets en cours (avec la mise en ligne d'une carte interactive des projets), de clarifier l'offre de services du groupement (en mettant plus en avant les missions et l'action du groupement).

L'arborescence du nouveau site a été repensé pour répondre aux besoins des élus et techniciens quel que soit leur niveau de connaissance de l'action du groupement.

Le site est dorénavant mis en ligne à l'adresse suivante : <https://www.giplittoral.fr/>

## Partenariats hors région

Accueil d'une délégation d'élus de Bretagne et invitations du GIP Littoral en Pas-de-Calais, Var, Morbihan, Loire-Atlantique, Hérault...

Suivi hors programme du projet de Marioupol en Ukraine

## Partenariats en région

Echanges sur le programme de l'Observatoire de la Côte de Nouvelle-Aquitaine

Renouvellement de la Convention Banque des territoire

Renouvellement de la Convention avec le GIP Atgeri

Suivi hors programme du projet de réhabilitation des plages à Vassivière

# Annexe I

## Instances et équipe

### 1 | Composition du Conseil d'administration :

#### 1.1 L'Etat

AMOUSSOU-ADÉBLÉ Patrick	Secrétaire général du SGAR - Nouvelle-Aquitaine
LASMOLES Isabelle	Directrice régionale adjointe de la DREAL - Nouvelle-Aquitaine

#### 1.2 La Région Nouvelle-Aquitaine

SABAROT Henri	Conseiller régional - Président du Conseil d'administration du GIP Littoral
JUSTINIEN Rémi	Conseiller régional

#### 1.3 Les Départements du Littoral de Nouvelle-Aquitaine

DE ROFFIGNAC Françoise	Vice-Présidente du Conseil départemental de Charente Maritime
SUEUR Christophe	Conseiller départemental de Charente Maritime
GOT Pascale	Vice-Présidente du Conseil départemental de Gironde
GILLE Hervé	Sénateur et conseiller départemental de Gironde
TOLLIS Sandra	Conseillère départementale des Landes
CARRERE Paul	Conseiller départemental des Landes
ARRIBAS-OLANO Patricia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques
EVEVE-MATEO Monia	Conseillère départementale des Pyrénées-Atlantiques

#### 1.4 Les Communautés d'Agglomérations

ROBLIN Didier	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
BERTAUD Christophe	Conseiller communautaire de la CA La Rochelle
PACAUD Lionel	Vice-Président de la CA Rochefort Océan - CARO
BURNET Alain	Conseiller communautaire de la CA Rochefort Océan - CARO
BASCLE Marie	Conseillère communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
DURESSAY Julien	Conseiller communautaire de la CA Royan Atlantique - CARA
BERILLON Pascal	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
REZER-SANDILLON Elisabeth	Vice-présidente de la CA Bassin d'Arcachon Sud - COBAS
DE GONNEVILLE Philippe	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
DANEY Xavier	Vice-président de la CA Bassin d'Arcachon Nord Atlantique - COBAN
ALZURI Emmanuel	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque
DEQUEKER Valérie	Conseiller communautaire de la CA Pays Basque

#### 1.5 Les Communautés de Communes

QUILLET Lionel	Président de la CC de l'île de Ré
RAYTON Patrick	Conseiller communautaire de la CC de l'île de Ré
RABELLE Dominique	Vice-présidente de la CC de l'île d'Oléron
HUOT Joseph	Vice-président de la CC de l'île d'Oléron
PETIT Jean Marie	Vice-président de la CC Bassin de Marennes
MEIFFREN Patrick	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
PEYRONDET Laurent	Vice-président de la CC Médoc Atlantique
BRANA Sophie	Vice-présidente de la CC de la Médullienne
PECHE Yohann	Conseiller communautaire de la CC de la Médullienne

LARREZET Hélène	Vice-présidente de la CC des Grands Lacs
MINIAU Dominique	Vice-président de la CC des Grands Lacs
FORTINON Xavier	Président de la CC de Mimizan
DELEST Marie-France	Conseillère communautaire de la CC de Mimizan
NAPIAS Gérard	Vice-président de la CC Côte Landes Nature
MOUHEL Philippe	Président de la CC Côte Landes Nature
CHARPENEL Frédérique	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
MARCHAND Aline	Vice-présidente de la CC Maremne Adour Côte Sud - MACS
DUFAU Isabelle	Présidente de la CC du Seignanx
NOBLE Jérôme	Conseiller communautaire de la CC du Seignanx

## 2 | Composition de l'équipe technique

CASTAY Nicolas	Directeur
COUTURIER Elise	Directrice adjointe
LATASTE-MORA Karine	Assistante de direction en charge de l'information
ANDRE Camille	Chargé de mission gestion des risques
DULUC Bénédicte	Chargée de mission planification
GUILLOUD Thomas	Chargé de mission environnement
BERNARD Clément	Chargé de projets stratégies d'adaptation
RENARD Martin	Chargé de projets aménagement durable

## 3 | Composition du Groupe technique

MAGRI Stéphane	SGAR - Chargé de mission Littoral
BELOT Christophe	DREAL - Responsable de la Mission Littoral
ROUX Olivier	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Tourisme
DOLIDON Nicolas	Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine - Chef de Service Environnement
METAYER Guillaume	Département de la Charente-Maritime - Directeur Mer et Littoral
SALAUN Laurent	Département de la Gironde
CHATEAU Loïc	Département des Landes - Directeur du Tourisme
FOURNIER Lionel	Département des Landes - Direction de l'Environnement
GIRY Olivier	Département des Pyrénées-Atlantiques - Patrimoine naturel et culturel
BOURON Camille	Directeur de la coopération - CA La Rochelle
DO CAO Hung	DGS - CC Ile de Ré
DECOSTER Rémi	DGA - CARO
CONIL Frédéric	DGA - CC Bassin de Marennes
HUGHES Joseph	DGS - CC Ile d'Oléron
BOUDEAU Frédéric	DGS - CC Médoc Atlantique
GARCIA Pascale	DGS - CC Médullienne
GASCOING Nina	CM auprès du DGS - COBAN
CHASSAING-DEGUINE M.-P.	DGS - COBAS
TESTUD Gilles	DGS - CC Grands Lacs
REY Olivier	DGS - CC Mimizan
DAGUERRE Yves	DGS - CC Côte Landes Nature
BAUDOIN Guillaume	DGS - CC MACS
SARRADE Caroline	Directrice de la Mission Mer et Littoral - CA Pays Basque

## Annexe 2

### Ordre du jour des instances en 2021

CA	16.12.2021	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV de la dernière réunion</li> <li>• Bilan 2021 et Plan de travail 2022, exécution de Littoral 2030</li> <li>• Budget rectificatif 1 pour 2021</li> <li>• Budget initial 2022</li> <li>• Approbation du renouvellement de la convention avec le GIP Atgeri</li> </ul> <p>Questions diverses</p>
CA	27.9.2021	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation du PV de la dernière réunion</li> <li>• Projets partenariaux d'aménagement de Saint-Jean de Luz et de Lacanau : état d'avancement technique et administratif</li> <li>• Sensibilité régionale à l'érosion côtière, actualisation en Charente-Maritime : modalités d'organisation et de travail</li> <li>• Candidature Aménagement durable des stations Lège Cap-Ferret : approbation</li> <li>• Volet opérationnel de la stratégie d'accueil sur les plages de Gironde : modalités d'organisation et de travail</li> <li>• Plan d'action du document stratégique de façade Sud-Atlantique : présentation et avis</li> <li>• Points d'information</li> <li>• Projet de loi climat ; articles portant sur le littoral</li> <li>• Présentation du nouveau site internet</li> <li>• Etat d'avancement de la mission Capacité d'accueil</li> </ul> <p>Questions diverses</p>
AG	24.2.2021	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Programme de travail 2021</li> <li>• Points d'information</li> <li>• Présentation du document Littoral 2030 : Réussir la transition du littoral de Nouvelle-Aquitaine</li> <li>• Etat d'avancement de l'étude prospective sur les espaces naturels agricoles et forestiers et, exemple d'utilisation de la donnée Occupation du sol dans le PETR Marennes Oléron</li> <li>• Présentation des chantiers finalisés : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Vieux Boucau, phase 1 du plan plage,</li> <li>• Lacanau, plan plage du Lion (Super Sud),</li> <li>• Bidart, Espace naturel sensible d'Erretega, plan plage.</li> </ul> </li> <li>• Etat d'avancement du projet d'actualisation du diagnostic régional sur l'érosion côtière en Charente-Maritime</li> </ul> <p>Questions diverses</p>
CA	24.2.2021	<p>Délibérations</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation des comptes financiers 2020</li> <li>• Candidatures Aménagement durable des stations, Les Mathes La Palmyre</li> <li>• Candidature Aménagement durable des stations, Biscarrosse</li> <li>• Projet de signalétique d'information sur les risques liés au courant</li> <li>• Validation de la convention avec la Communauté de communes Médoc Atlantique, portant sur la faisabilité de la recomposition spatiale des littoraux de Soulac-sur-Mer et de Vendays-Montalivet</li> <li>• Validation de la convention avec la Banque des territoires</li> </ul> <p>Questions diverses</p>

# GIP LITTORAL

## 2030



### MEMBRES DU GIP

Services de l'Etat en région, conseil régional Nouvelle-Aquitaine, conseil départemental de la Charente-Maritime, conseil départemental de la Gironde, conseil départemental des Landes, conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques, communauté d'agglomération de La Rochelle, communauté d'agglomération Rochefort Océan, communauté d'agglomération Royan Atlantique, communauté d'agglomération du Bassin d'Arcachon Nord, communauté d'agglomération Bassin d'Arcachon Sud, communauté d'agglomération Pays Basque, communauté de communes de l'île de Ré, communauté de communes de l'île d'Oléron, communauté de communes Bassin de Marennes, communauté de communes Médoc Atlantique, communauté de communes de la Médullienne, communauté de communes des Grands Lacs, communauté de communes de Mimizan, communauté de communes Côte Landes Nature, communauté de communes Marenne Adour Côte Sud, communauté de communes du Seignanx

### GIP LITTORAL

11, avenue Pierre Mendès-France 33700 MÉRIGNAC

T. + 33 (0)5 56 13 26 28

[contact@giplittoral.fr](mailto:contact@giplittoral.fr)

[www.giplittoral.fr](http://www.giplittoral.fr)

